

USAGE DE L'INTERNET VIA LES TECHNOLOGIES MOBILES

DANS LES ZONES DE CONFLIT

Une utilisation innovante des Technologies Mobiles dans la région de Diffa au Niger : Le mobile Security (m-Security)

Sillimana MAMAN

Doctorant

MICA, MSHA

Université Bordeaux Montaigne

msillimana@yahoo.fr

sillimana.mamane@etu.u-bordeaux3.fr

Résumé

Les technologies mobiles affranchissent l'homme des contraintes spatiales. En devenant portable et mobile, le téléphone s'émancipe des contraintes du domicile ou du bureau. Il devient totalement urbain, c'est-à-dire qu'il réalise l'idéal de la ville, fondé sur la commutation, la mobilité, l'insertion individuelle dans de multiples réseaux. La psychose d'une attaque terroriste, l'insécurité grandissante impacte sur le mode de vie des populations. Les restrictions de liberté définissent une « nouvelle dimension » dans les usages des téléphones mobiles. L'espace urbain ou rural devra donc accueillir ces nouveaux usages, pour permettre en particulier des formes originales d'activités dans nombre de domaines dont l'éducation, la gouvernance et surtout la santé.

Mots-clés

Usage, Technologies mobiles, internet, sécurité

Abstract

The mobile technology allow human kind to overcome spatial constrains. By becoming mobile, the telephone is freed from houses and officices.Hense, it is totally urban in order words,its contributes to the ideal city based on communication, mobility, individual employment in various networks.The uncertainty of terrorist attack, the increasing insecurity issue have severe consequences on the lifestyle of the population.Liberty restriction defined as “a new dimension”.

Key Words

Usage, Mobile technologies, internet, security

INTRODUCTION

L'importance et le poids acquis par les télécoms dans le développement économique et social dans le monde sont sans commune mesure avec le passé, qualifiant ce siècle de l'ère de l'information et de la communication. Cela repose sur les capacités, disponibles et facilités des moyens de communication performants et adaptés aux besoins de l'économie. On constate quelques repères de réalisation en la matière, dans le monde. Les développements sont plus orientés vers les besoins de croissance les plus forts, l'internet, le mobile et les télécommunications d'accès à haut débit (images et données). Parallèlement à la croissance de ces nouveaux outils, s'ajoute l'effet environnemental à la technologie (privatisation du secteur des télécoms, globalisation des marchés, concurrence, comportement exigeant des usagers). Le nouveau monde des télécoms devra être plus flexible pour supporter voix, données et tous les services dans le futur. Pour cela, les plus grands opérateurs du monde font évoluer leurs réseaux vers un réseau multiservices. On assistera alors à une convergence des réseaux permettant de rentabiliser les investissements, faciliter leur gestion, réduire les coûts de l'opérateur et de l'utilisateur et préparer l'accès à d'autres nouveaux services. Dix ans après le sommet mondial sur la société de l'information, nul ne pouvait prédire les progrès fulgurants et les défis considérables qu'apporterait ce qu'on appelait à l'époque « la révolution numérique dans le secteur des TIC ». Le sommet de Genève qui s'est tenu du 16 au 18 juin 2017 réaffirme l'engagement des Nations Unies à réduire les inégalités d'accès aux TIC entre les pays développés et les pays en voie de développement, entre les villes et les zones rurales, ou entre les hommes et les femmes afin de promouvoir un développement durable universel.

La globalisation, phénomène irréversible, pousse chacun à en tirer le meilleur parti en participant à l'élaboration des normes régissant cette mondialisation. Anthony Giddens¹ reconnaît aussi dans la définition que la globalisation implique une influence mutuelle entre le local et global, si bien que ce qui se passe localement est façonné par des événements se produisant à distance et inversement. Le simple citoyen est plus sensible aux attraits des nouveaux instruments mis à disposition et des résultats tangibles perçus : information-flux, variété de programmes des médias, usage du computer et accès des enfants à Internet. Pour l'homme d'affaires, il doit absolument se mettre à jour et s'intégrer, donc se mettre en réseau, selon ses moyens, dans le système commercial mondial. Les incidences de la prolifération des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur la vie socio-économique sont partout remarquables. Mais, comme le relève Dibakana (2002), elles demeurent variables selon des aires géographiques, sociales ou culturelles considérées. Dans les pays en développement qui souffrent d'une insuffisance dans le déploiement et d'une mauvaise qualité du réseau téléphonique filaire, c'est la téléphonie mobile qui en a tiré profit, qui constitue une alternative et qui s'est rapidement imposée comme moyen de communication le plus important (N'guessan & Philippe, 2008). Dans cette perspective, bien que peu de chercheurs aient placé l'Afrique au cœur de leurs recherches, il convient de s'interroger sur les usages de l'internet via les technologies de la mobilité dans les zones de conflits.

¹ Anthony Giddens, *The consequences of modernity*, Policy Press, Cambridge, 1990

METHODOLOGIE

Notre positionnement

La problématique du développement par les Technologies de l'information et de la Communication continue d'alimenter des controverses. En dépit du contexte actuel marqué par l'utilisation intensive de l'information dans de nombreuses activités, l'apport des TIC dans le développement de l'Afrique reste encore contesté. Par rapport à ce continent, ces outils sont considérés par leurs détracteurs comme un luxe improductif au regard des propriétés classiques de développement. Pour les chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication, qui veulent s'éloigner des essayistes sociaux qui prophétisent sur une troisième révolution industrielle et qui désirent éviter cette double contrainte de devoir se situer idéologiquement, soit avec, soit contre, ces chantres de la numérisation, la question de nature épistémologique pourrait se formuler ainsi : comment saisir l'action de la technique dans la société ? Et, inversement, comment prendre en compte l'action du contexte social sur le développement des inventions techniques. Nous insistons sur la dimension COMMENT car il s'agit précisément d'une question de méthode elle-même ancrée dans le choix d'une posture épistémologique vis-à-vis de la manière d'articuler les deux instances à savoir les rapports entre les technologies et la société. La première posture basée sur le déterminisme technologique consiste à poser comme un donné stabilisé le fait de l'existence de telle ou telle technologie. L'exercice intellectuel consiste à identifier les impacts possibles ou conséquences probable pour l'individu, la société, la culture ou l'économie de la dissémination de cette technologie. La seconde posture, la plus pertinente consiste à se situer dans cet entre-deux dessiné par la mise à l'écart du double déterminisme. L'usage est un phénomène complexe qui se traduit par l'action d'une série de médiations enchevêtrées entre les acteurs humains et les dispositifs techniques. L'observation des usages des objets technique, c'est-à-dire de ce que les gens font effectivement avec ces objets et ces dispositifs, peut donc constituer une entrée méthodologique pertinente pour saisir l'action de la technique dans la société. Un usage donné s'explique à la fois par le poids de contraintes externes (état de l'offre technique, représentations des phénomènes techniques, mises en scène dans le discours social) et pour des caractéristiques propres à l'utilisateur (mise en situation domestique ou professionnelle, type de pratiques nécessitant le recours plus ou moins important à un dispositif technique²). La notion d'usage est complexe. Elle suscite des définitions nombreuses et pas nécessairement consensuelles. Comme l'écrit Pierre Chambat, « l'usage n'est pas un objet naturel mais construit social ». Selon les contextes d'analyse et les cadres théoriques mobilisés, la notion d'usage renvoie à un continuum de définitions, allant du pôle de la simple "adoption" (achat, consommation, etc...) au pôle de l'appropriation. Pour Serge Proulx, nous pouvions parler appropriation que lorsque trois conditions sociales sont réunies. Il s'agit pour l'utilisateur, premièrement, de démontrer un minimum de maîtrise technique et cognitive de l'objet technique. En deuxième lieu, cette maîtrise devra s'intégrer de manière significative et créative aux pratiques quotidiennes de l'utilisateur. Troisièmement, l'appropriation ouvre vers des possibilités de détournements, de contournements, de réinventions ou même de participation directe des utilisateurs à la conception des innovations. La notion d'utilisation, elle renvoie au simple emploi d'une technique dans une face à face avec la machine ou dispositif. La première définition sociologique standard de la notion d'usage renvoie à la « pratique sociale que l'ancienneté ou la fréquence rend normale dans une culture

² L'explosion de la communication » Philippe Breton et Serge Proulx Edition La Découverte PP 267

donnée ». Selon Pierre Ansart « les usagers désignent les pratiques culturelles qui sont couramment mises en œuvre dans la vie quotidienne et qui sont, le plus souvent, vécues comme naturelles et non contestées ». Le deuxième sens proposé par le dictionnaire de sociologie indique que le terme usage renvoie aux utilisations particulières qu'un individu ou un groupe peut faire d'un bien, d'un instrument, d'un objet. Il s'agit de mettre en relief les usages sociaux, leurs subtilités, les significations culturelles complexes de ces conduites de la vie quotidienne ».

Nos hypothèses

Les hypothèses sont des outils d'orientation de la recherche, des pistes à explorer, à la fois plus spécifique à l'objet de recherche et de la nature moins avérées que les convictions. Les hypothèses sont censées être testées par la démarche de recherche contrastée avec des données de terrain et des inférences qui peuvent en découler. L'hypothèse principale de cette étude est l'influence de l'environnement socioéconomique, politique et culturel sur le processus de construction des usages des technologies mobiles.

Elle se décline en deux sous hypothèse : d'un côté les situations d'urgences humanitaires découlant des conflits armés modifient les usages sociaux des technologies mobiles ; et, d'un autre côté, l'utilisation innovante des technologies mobiles transforme les rapports entre les usagers dans les zones de conflit.

Tout en reconnaissant la pertinence de ces arguments, la présente étude vise cependant à en relever les faiblesses et à démontrer, à travers le raisonnement théorique et des exemples pratiques, que les technologies de la mobilité sont aujourd'hui un facteur décisif de développement en Afrique, voire un préalable à la réalisation de celui-ci. L'étude s'appuie également sur la riche littérature portant sur les usages des technologies de la mobilité dans les zones de conflits à accès difficile.

Notre corpus

Cet article est basé sur la recherche documentaire, une analyse sur les pages internet des différents acteurs intervenant dans la région du Manga et des entretiens et questionnaires que nous avons effectués pendant le 3^{ème} trimestre de l'année 2016 et le 1^{er} trimestre 2017 dans cinq (5) régions du Niger (Agadez, Diffa, Tahoua, Niamey et Zinder). Nous avons pris au hasard un échantillon de 30 individus dans trois communes rurales par région et 20 individus dans les communes urbaines. Les présentes données concernent la région de Diffa. Il intègre donc des données qualitatives et quantitatives. Certaines données quantitatives ont été obtenues au moyen d'une analyse des rapports, articles des revues produites soit par des institutions nationales comme le Haut-Commissariat à la Restauration de la Paix (HCRP), L'Institut National de la Statistique (INS), L'Agence Nationale pour la Société de l'Information (ANI), soit par des Organisation Internationale telles que l'UNESCO, Union Internationale des Télécommunications (UIT), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Quant aux questionnaires et entretiens, ils sont toujours circonscrits aux cadres et objectifs que nous nous sommes fixés : technologies mobiles, internet, sécurité, usage et Opinions. Ces données fournissent de précieuses informations sur l'état des technologies mobiles, les usages et les usagers.

DES USAGES DES TECHNOLOGIES MOBILES DANS LES SOCIÉTÉS AFRICAINES

Le succès fulgurant de la téléphonie mobile en Afrique

« Les technologies de l'information et de la communication ont créé de nouvelles formes de participation à la vie publique et d'activités économiques qui auraient été inimaginables »³ affirme Ban Ki-moon. Le domaine des TIC et plus particulièrement celui du téléphone portable a intéressé nombre de chercheurs, en témoigne la littérature produite. Tout d'abord, certains auteurs ont mis l'accent sur les conditions socio-économiques dans lesquelles les Technologies mobiles en général et le téléphone mobile en particulier ont fait leur apparition en Afrique. Ainsi Chéneau-Loquay établit un parallèle entre les pays occidentaux et les pays africains en matière d'infrastructure et elle conclut qu'au moment où « L'informatisation traduit l'emprise croissante des réseaux qui structurent les territoires sont mal contrôlés, discontinus »⁴. Walter G. Kwi⁵ fonde son argumentaire sur le retard de l'Afrique dans l'accès aux progrès techniques par manque d'infrastructures, la pauvreté et le chômage d'un nombre élevé d'actifs dus en partie à l'ajustement structurel (Banque mondiale et le FMI). Jean-Aimé Dibakana ne se limite pas seulement à prendre en charge les raisons déjà avancées, il en rajoute. Il soutient que le téléphone portable s'est installé dans un contexte socioéconomique caractérisé par « la paupérisation généralisée », un environnement « sous-équipé » en « installations électriques ou télégraphiques qui sont indispensables au fonctionnement du téléphone portable »⁶. En outre, il relève le fait que la majorité des africains, usagers du téléphone mobile, contrairement à ceux de l'occident n'avait pas de téléphone fixe à domicile auparavant. En conséquence, il conclut que l'Afrique était « en quelque sorte un milieu mal préparé » pour accueillir le téléphone portable⁷. Nonobstant ces handicaps, comment expliquer le succès du téléphone portable en Afrique ? Plusieurs facteurs sont avancés. Dibakana soutient de façon implicite que c'est dans les sociétés les plus inégalitaires que les prévisions sont les plus « inattendues »⁸ en matière de consommation de bien. Annie Chéneau-Loquay et Pape Diouf soutiennent que « (...) sur le plan culturel, le succès du téléphone s'explique par la simplicité de la technique au niveau de l'utilisateur, par caractère oral de la communication, accessible aux analphabètes et par la nature d'échange immédiat qui permet de donner des informations et d'en recevoir directement de son interlocuteur, ce qui au-delà de son efficacité confère une chaleur humaine à la relation »⁹.

³ <https://www.un.org/press/fr/2015/ag11741.doc.htm>

⁴ A.Chéneau-Loquay, « Comment les NTIC sont-elles compatibles avec l'économie informelle en Afrique ? », in : *Annuaire de Relations Internationales*, vol. V, Paris : La documentation française et Bruylant, 2004, pp.345-375

⁵ W.G. Nkwi,(2009) "From the Elitist to the commonality of voice communication : the history of telephone in Buea, Cameroon" in : M. De Buijn, F Nyamba & I. Brinkman (eds) ;, *Mobile phones : The New Talking of Everyday Africa*, op.cit. pp. 50-68

⁶ J.-A. Dibakana, « L'usage du téléphone mobile à Brazzaville. La consommation comme analyseur d'enjeux de pouvoir urbain africain, l'exemple du téléphone portable au Congo », op.cit. et J.-A. Dibakana, « Usages sociaux du téléphone portable et nouvelles sociabilités au Congo », in : *Politique africaine*, 2006, pp.133-150

⁷ Une sorte d'euphémisation qui prend à rebours les thèses qui sous-tendent que l'appropriation du progrès doit suivre une direction linéaire comme les tenants de la thèse de Rostow sur le développement

⁸ J.-A. Dibakana, « L'usage du téléphone mobile à Brazzaville. La consommation comme catalyseur d'enjeux de pouvoir urbain, l'exemple du téléphone portable au Congo », 2006, op.cit

⁹ A. Chéneau-Loquay & P. Diouf, « Disponibilité et usage des technologies de la communication dans les espaces de l'échange au Sénégal » in : A. Chéneau-Loquay, *Enjeux des technologies de la communication en Afrique*, Paris : Karthala, 2000, p. 25

Pour sa part, Ludovic Kibora¹⁰ met l'accent sur le fond socioculturel et l'idée de besoin voire la nécessité de communiquer qui prévalait, contrairement en Occident. En Afrique, le portable est venu trouver un environnement favorable où le téléphone fixe avait du mal à s'implanter pour plusieurs raisons. Kibora corrobore son argumentaire par un paradoxe, le succès du SMS au Burkina, une société d'oralité, en ces termes « S'il est loisible d'estimer que le téléphone portable préserve le langage oral, d'où son efficacité, force est de constater que dans l'utilisation de cet outil de communication, l'arrivée du SMS, avec son coût abordable et son caractère discret a aussi été très vite intégré dans les modes de communication d'une grande partie des usagers de la téléphonie mobile (...) »¹¹ Toute chose qui relativise la thèse de Maurizio Ferraris¹² lorsqu'il soutient que le téléphone portable est « le medium orale par excellence » Kiboro de conforter sa thèse en remarquant que 6% des chiffres d'affaires des opérateurs de téléphonie en Afrique proviennent des SMS, d'où son adaptabilité aux coûts de la vie.

L'une des causes du développement du téléphone portable s'explique paradoxalement par la « faiblesse » du téléphone fixe. Le développement du mobile nécessite moins d'investissement, notamment dans les régions denses. Le téléphone portable a pu se déployer rapidement, sautant les étapes des lignes fixes. Dispositif caméléon, il s'adapte à tous les contextes au point de devenir une solution potentielle pour de nombreux secteurs de la société. Jean-aimé Dibakana (2002) a également étudié les usages sociaux de téléphones portables et les nouvelles sociabilités au Congo. Selon lui, cet outil est à l'origine d'importants bouleversements du fonctionnement social habituel en Afrique. Au-delà de son rôle principal d'outil de communication, le téléphone, contrairement à celui d'autres médias, ne constitue pas une activité en soi. Il est toujours inséré dans des activités familiales, amicales, amoureuses, commerciales ou professionnelles, de lutte contre le terrorisme etc... Le téléphone mobile a un impact social important. Grâce à lui, des liens sociaux sont noués ou consolidés et des amitiés construites. Le téléphone portable est actuellement le cadeau fréquemment attribué et beaucoup apprécié notamment chez celui qui aurait des difficultés de s'en procurer. Pour les fiancés à faibles revenus, l'octroi d'un téléphone portable permet la consolidation de ses relations avec la personne aimée et nombreuses sont celles qui en ont eu par cadeau¹³.

Il s'établit autour d'un téléphone portable et de son utilisation des interrelations de nature à renforcer des liens sociaux. Les traditionnelles lettres écrites à la main à destination des amis ou des parentés n'existent presque plus dans la communication : le téléphone mobile, par ses services rapides et moins coûteux qu'il rend, a pris la relève. Etant donné que ce sont les ménages à bas revenus qui ont accès à cette technologie, à défaut de téléphone dans une famille, des emprunts au voisin se font pour pouvoir charger ses crédits et transmettre son message. D'autres arrivent même à revendre les crédits achetés en facturant par minute moyennant un gain. Diagne et al. (2009) le confirment en montrant que le revenu semble être un facteur essentiel dans l'accès et l'utilisation des technologies, dont le téléphone portable. Actuellement, cette technologie est paradoxalement utilisée aussi bien par ceux qui ne savent ni lire ni écrire grâce à l'aide de leurs voisins ou de leurs enfants. Ils les utilisent dans les champs ou derrière les vaches. Dibakana souligne ce contraste entre l'occident et les pays du

¹⁰ L. Kibora, « Téléphone mobile : l'appropriation du SMS par une "société d'oralité" », op.cit. pp.110-124

¹¹ L. Kibora, *ibid.*, op.cit. p.116-117

¹² Maurizio Ferraris, *T'es OÙ, Ontologie du téléphone mobile*, Paris : Albin Michel, 2006.

¹³ Seydou Magassa, *Mobilité Sociale et marché de la téléphonie mobile dans le district de Bamako*, Mémoire, 2009 P10

sud. Selon lui, si ce média de façon progressive dans les pratiques sociales sur le continent africain, il est très courant que des personnes qui ne se sont jamais servies d'un téléphone fixe auparavant soient aujourd'hui en possession d'un téléphone portable : il y en a même beaucoup parmi eux qui possèdent un téléphone portable sans avoir chez eux de l'électricité nécessaire à la recharge de sa batterie (Dibakana, 2002). Bien que la croissance de l'utilisation du téléphone portable soit forte au Burundi comme dans toute l'Afrique, la fracture numérique qui a longtemps caractérisé les pays du Nord et du Sud n'a pas été pour autant réduite (N'guessan & Philippe, 2008) : l'Afrique garde toujours un taux de pénétration toujours plus faible par rapport aux autres continents (21,6 % contre 94,3% en Europe en 2006). Le succès que connaît le marché du téléphone portable en Afrique serait donc un indicateur de son retard étant donné que la course vers ce marché est liée à la saturation des autres régions du monde.

Au niveau des usages, avec « des réseaux de consommation informels »¹⁴ qui se sont « développés autour ce média » et baptisés « l'achat dans l'informel » qui s'est avéré fortement adapté aux réalités socio-économiques africaines comme le soutiennent Guy et Sall par la description qu'ils font de « l'usage communautaire » du téléphone portable¹⁵. Il découle de ce qui suit que plusieurs stratégies ont été adoptées par les Africains afin que le téléphone mobile devienne une réalité. Et cela a eu pour corollaire son imbrication dans tous les secteurs d'activités socio-économiques. A ce propos, certains travaux ont attiré l'attention, il s'agit : Annie Chéneau-Loquay¹⁶, Camille Lancry¹⁷, Mariam Mariko¹⁸, Kantara Sall¹⁹ et Marjam de Bruijn et al²⁰. Ces auteurs ont montré comment, d'une part, le téléphone portable de par sa fonction première, celle de communiquer permet la « rationalisation » des activités économiques, que l'on peut résumer par « un gain de temps et d'argent », et d'autre part, ils ont mis en relief son impact sur les activités économiques à travers son caractère ubiquitaire, ainsi, Annie Chéneau-Loquay soutient que « le téléphone mobile peut de son ubiquité, avoir un impact tout à fait inattendu sur l'économie ». En substance, le téléphone portable, en plus sa fonction de médium informationnel, s'avère donc rentable du fait de sa transportabilité selon ces auteurs. Et à titre d'exemple, un chauffeur de taxi ne s'est-il pas ouvert en affirmant que « avec le mobile, j'ai fidélisé ma clientèle en me rendant joignable à tout moment. Le téléphone mobile joue énormément sur le marché. Les clients m'appellent plus pour les courses de longue distance, par exemple aller à l'aéroport »²¹. Mis à part ces dimensions d'usages et d'appropriation approximative, les enjeux macro-économiques ont été aussi sujets de réflexion. Certains auteurs trouvent que ces discours s'inscrivent dans le cadre d'une idéologie qui tend à renforcer la domination (culturelle et/ou économique) des pays du

¹⁴ J-A. Dibakana, op.cit. p.89.

¹⁵ N. Guy, op.cit. pp.71-72 et K. F. SALL. - L'impact socio-économique des NTIC sur la population urbaine : cas de la téléphonie mobile dans la commune II du district de Bamako. - Université de Bamako : Mémoire de Maîtrise : Sociologie. 2004-2005, p. 42

¹⁶ A. Chéneau-Loquay & P. Diouf, « Comment développer les usages des nouvelles technologies de l'information et de communication pour les besoins de l'échanges », Rapport de mission exploratoire au Sénégal, du 10 au 24 avril 1998 et Annie Chéneau-Loquay, « Comment les NTIC sont – elles incompatibles avec l'économie informelles en Afrique. », ibid.

¹⁷ C. Lancry, op.cit. p. 61.

¹⁸ ¹⁸ M. Mariko. - L'impact de l'avènement du téléphone mobile sur les comportements sociaux : cas de la commune IV (Hamdallaye et FLASH). - Université de Bamako : Mémoire de Maîtrise : Sociologie., 2002-2003, p. 15

¹⁹ K. F. SALL, op.cit.

²⁰ M. De Bruijn, F. Nyamnjoh et I. Brinkman, op.cit. p.58.

²¹ K. F. Sall, ibid., op.cit. p. 26.

« Nord » sur ceux du « Sud »²². Grant Lewis et Samoff remarquent que « l'informatisation » renforce « la bureaucratie » héritée de la colonisation conséquente, selon eux, elle augmente la distance entre les gouvernés et les gouvernants et partant exclurait davantage les populations de base dans le processus de leur propre développement. Abondant dans le même sens, André Nyamba et Ludovic Kibora constatent dans leurs études respectives que « l'Afrique des villages » reste en marge de « l'universalisation de la communication et de l'information » Nyamba conforte ces analyses en donnant des statistiques de télé densité : « (...) En 2005, 12% seulement de la population mondiale avait accès à l'internet, principalement en Amérique du nord et en Europe, tandis que les « smartphone » n'étaient même pas une idée pour le commun des mortels. A présent 3.2 milliards de personnes sont désormais connectées, soit 43.4% de la population mondiale, tandis que le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile a atteint le chiffre de 7.1 milliards. L'Inde, aujourd'hui un acteur majeur sur le marché des technologies de l'information et de la communication, illustre à elle seule la fulgurance de cette société de l'information. Il lui a fallu 20 ans pour parvenir aux 100 premiers millions d'internautes mais seulement trois (03) ans pour les 100 millions qui ont suivi, et 18 mois pour les autres 100 millions. Entre 2010 et 2015, l'augmentation moyenne de l'indice IDI (indice mondial de développement des TIC) en Afrique était de 0.65. Les pays industrialisés regroupent 15% de la population mondiale et détiennent cependant 80% des lignes téléphoniques, avec en moyenne 120 lignes pour 200 habitants. Et pendant ce temps en Afrique, en 2008 déjà on comptait sept fois plus de connectés au mobile que lignes fixes. Il n'y a qu'une ligne téléphonique pour 200 habitants, tous les espaces sociaux (rural, semi-urbain et urbain) confondus. Mais dans les villages où vivent 80% des populations, surtout ceux au Sud du Sahara, la situation est pire : une ligne pour 2000 habitants »²³. Le marché africain, deuxième au monde en termes d'utilisateurs, est le moins bien couvert avec au moins de la moitié de la population abonnée à un service mobile.

En Afrique on accède à internet principalement par équipement mobile. Les fournisseurs d'accès présentent leur interface afin de la rendre plus accessible aux usagers. Extension des réseaux des zones rurales, coûts d'accès au service, développement d'offres adaptées aux enjeux locaux figurent parmi les freins signalés par le groupement mondial des opérateurs, GSMA dans un rapport présenté en Tanzanie en fin juillet 2015. Environ 46% des 1.17 milliards d'Africains avaient souscrit à des offres de téléphonie mobile à la fin de l'année 2015, soit 557 millions d'abonnés uniques. L'Afrique, « terre promise » du numérique aurait un taux de pénétration du mobile de 60% (soit moins que la moyenne du reste du monde selon GSMA). Ces chiffres masquent une grande diversité selon le pays et les chiffres brutes doivent prendre en compte le poids de la jeunesse. GSMA estime que 25 pays sur les 54 font la course en tête dont le Nigeria, l'Égypte et l'Afrique du sud. Le succès est en partie dû à la politique des opérateurs qui « plutôt que de réaliser une marge élevée sur petit nombre d'utilisateurs, ont privilégié un nouveau modèle, basé sur la réalisation d'une faible marge sur un nombre élevé d'abonnés, avec une politique commerciale adaptée à la faiblesse des revenus » selon Annie Chéneau-Loquay. Les opérateurs de téléphonie ont su s'adapter au marché africain en proposant des cartes prépayées comme moyen pour attirer de nouveaux clients. D'autres services se sont intégrés notamment le transfert de crédits d'un usager à un autre via des « texto », taxation à la seconde, le transfert d'argent etc.. Aussi, les stratégies commerciales mises en œuvre par les opérateurs de téléphonie mobile tiennent compte des réalités locales et

²² Seydou Magassa, « Mobilité Sociale et marché de la téléphonie mobile dans le district de Bamako », Mémoire, 2009, P 10

²³ A. Nyamba, *Ibid.*, op.cit. p. 6.

sociales mais aussi des spécificités des consommateurs. Les gammes de téléphones fournies son dans la plupart de cas moins chères. Des appels à entrer en relation au sein d'un même operateur sont fréquents : les bénéfices ne sont pas attendus sur un seul client mais sur le nombre de personnes qui sont en réseau. Et ainsi on mise sur des facilités offertes aux réseaux notamment pour le transfert d'unités téléphoniques à des tierces personnes, les possibilités de recharge pour un faible montant, les opérations promotionnelles qui offrent des temps de communications supplémentaires ou des loteries, etc²⁴.

Les nouveaux usages de la téléphonie mobile en Afrique

Un des exemples le plus remarquable se trouve au Kenya et au Niger où le paiement en ligne rencontre un véritable succès. Au Niger le système « m-koudi²⁵ » de l'opérateur de téléphonie mobile Celtel.SA ou Orange -Money de l'opérateur Orange SA ; M-PESA au Kenya ont été développé pour le transfert d'argent, le payement des factures en ligne. Au Kenya, preuve de ce succès ce système compte aujourd'hui plus de 14 millions d'utilisateurs et 7 milliards de dollars ont transité par ce service. Francis Piscani, pionnier des TIC, racontait dans le journal le monde comment le Kenya « une poignée d'activistes kenyans s'étaient dotés d'Ushandi²⁶, une plateforme open source permettant à tout citoyen de signaler des fraudes lors du dépouillement du scrutin présidentiel. ». ²⁷ Suivant des observations empiriques menées pour les besoins d'une étude de prospection dans quatre (4) villages Sanan du Burkina Faso. Nyamba souligne que le désir ardent des villageois de posséder le téléphone portable contraste avec son déficit infrastructurel et une méconnaissance des enjeux socio-économiques liés à la possession de l'outil. Pour lui, avoir le téléphone ne règle pas seulement les besoins de communication dans leur facilitation, l'appareil en soi a un coût et ceux de ses usages (recharge de la batterie et achat des cartes de crédit) en plus des éventuels changements socio-économiques ignorés des villageois. A ce niveau, une remarque s'impose : notre auteur qui critique les investisseurs, comme, animés par la seule logique de la rationalité économique au sens occidental du terme, se méprend sur les besoins des villageois en contresignant le décret de Rostow, car pour lui, les villageois africains, à l'image de ceux des Sanan²⁸, sont malmenés par « la violence de changement mondial » : (...) à l'aube de ce siècle, « l'Afrique des villages » paraît exclue de cette bataille (...). Elle est exclue d'abord à cause de méconnaissance de ces nouvelles technologies de communication et leurs enjeux tant sur le plan mondial que local ; elle sait seulement que le téléphone pourrait lui « servir à quelque chose » ; mais à quoi précisément ? Et dans quelle intention ? La culture du téléphone qui a une longue histoire sous autres cieux va se forger et se construire sous le ciel des Sanan en confrontation avec leur propre forme d'organisation sociale (...) »²⁹. Caroline Dulau³⁰ constate le même contraste entre les zones rurales et urbaines. En effet, elle soutenait que l'accès à l'ordinateur et au téléphone restait « marginal et onéreux » et que la plupart des

²⁴ Claver Nizinbéré, Concilie Nwayiba et Neema Dayishimiye (2013) « Le téléphone mobile au Burundi : entre contraintes infrastructurelles et ingéniosité publique ». <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article267>

²⁵ Koudi signifie argent en langue haoussa

²⁶ Ushandi signifie témoignage en langue swahili.

²⁷ <http://www.winch5.blog.lemonde.fr/2013/08/22/comment-le-mobile-change-lafrique/>

²⁸ Les Sanan constituent un groupe ethnique au Burkina-Faso

²⁹ A. Nyamba, *ibid.*, p. 7

³⁰ Caroline Dulau. - Systèmes de communication et réseaux du grand commerce à Kayes au Mali. -Mémoire de Maîtrise : Géographie : Université de Pau et des pays de l'Adour, 2000-2001, p. 27

lignes dans les espaces urbaines alors que les 70% de la population étaient rurale. Pour sa part, Mihoub Mezouaghi³¹ fait les mêmes constatations dans les rapports Nord-Sud et semble craindre l'exclusion des économies périphériques africaines.

Les conclusions de l'étude menée à Sikasso, une région malienne qui fait frontière avec la Guinée-Conakry Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, par Lancry confortent cet avis. En fait, elle souligne les effets de la libéralisation au cours duquel les opérateurs à travers leur comportement renfoncent la « marginalisation » des zones anciennement « délaissées ». Elle met en évidence réalité en reformulant ainsi : « Dans cette privatisation du secteur, l'obligation de service universel que remplissaient les services publics semblent compromis étant donné que le libéralisme est guidé par un souci de rentabilité. En effet les zones enclavées et peu peuplées ne sont pas un marché assez conséquent pour être rentable. Elles risquent d'être laissées en marge du développement »³² Annie Chéneau-Loquay, en se référant à Pascal Renaud et Dominique Desbois, voit d'un mauvais œil la « mondialisation numérique » avec son corollaire de libéralisation. Si, lors de la réunion du G 7 en Afrique du Sud on devait faire naître l'espoir en mettant l'accent sur la construction de grandes infrastructures, malheureusement, la rencontre n'a encouragé que les pays en développement à s'ouvrir au marché des télécommunications : « la convergence des technologies autorisée par la numérisation, loin de faciliter le libre accès à l'information comme le souligne le discours promotionnel, semble contraindre les pays émergents à une soumission sans contreparties au modèle mondialisé concurrentiel suscité par la déréglementation actuelle du secteur des télécommunications »³³. Ebenzer Obadare³⁴ et Guy Nyamien³⁵, à partir de la description qu'ils feront respectivement des cas du Nigeria et de la Côte d'Ivoire, révèlent des conflits d'intérêt entre, d'une part, les opérateurs de téléphonie et les autorités gouvernementales pour les redéfinitions des contrats attribuant des licences d'implantation et, d'autre part, entre les opérateurs et les consommateurs. Et dans ces luttes, le cas du Nigeria a été plus illustratif, le boycott des compagnies de téléphonie, le 19 septembre 2003 ; ce jour, tous les usagers avaient éteint leur portable. D'autres auteurs ont également fait cas des pertes financières pour les pays africains. André Laine³⁶ met en apposition : « (...) deux points de vue³⁷ avant d'explicitier sa position : le développement des NTIC au sud représente un nouveau marché non négligeable pour les entreprises du Nord que ce soient les fabricants d'ordinateurs, de logiciels, des technologies des télécommunications ou les fournisseurs d'accès à Internet (les treize premiers fournisseurs mondiaux sont tous américains, le 14^e

³¹ M. Mezouaghi, *Insertion des TIC au Maghreb : une approche socioéconomique*, Paris : Maisonneuve et Larose, 2007.

³² C. Lancry, *op.cit.* p. 31

³³ A. Chéneau-Loquay, « Entre leurre et miracle »,

³⁴ E. Obadare, "Playing Politics with the Mobile Phone in Nigeria: Civil Society, Big business of the State", in: *Review of African Economy*, Vol. 33, n° 107, March 2006, pp. 93-111.

³⁵ N. Guy, *op.cit.* p. 35

³⁶ A. Laine. - Réseaux de communication et réseaux de marchands en Afrique de l'Ouest : Premiers éléments sur l'accès et les usages des NTIC dans le domaine du commerce en Guinée et au Sénégal. - Université de Bordeaux IV : IEP-CEAN : DEA : Géographie. 1998-1999, pp.17

³⁷ Bruno Lanvi, « L'Afrique qui gagne » in « Enjeux pour le développement », textes rassemblés par Annie Chéneau-loquay in CD-ROM « Internet au Sud », Pascal Renaud(éd.), col. Publica UNESCO, Genève, 1999, soutient que la possibilité d'un bond est désormais à portée de mains des économies africaines et Pascal Renaud, dans « Historique de l'Internet du Nord au Sud », 1995, in « Enjeux des technologies de la communication en Afrique : du téléphone à internet », sous la coordination de Annie Chéneau-Loquay, KHARTALA REGARDS, Bordeaux, 1999, pp.91-100 pense que : « Internet a tendance à entraîner de nouvelles dépendances ; les ordinateurs et les technologies des télécommunications sont importés. Les méthodes et les services proposés ont été développés par d'autres cultures, ils demandent des adaptations qui peuvent s'avérer coûteuses

premier européen, est British Télécommunication (BT). Les pays du Sud sont donc dans l'obligation d'importer ces biens et services haute intensité capitaliste et à forte valeur ajoutée pour avoir accès aux nouveaux moyens de communication »³⁸. Pour A. Kiyindou, les Africains seraient le mieux adaptés à la technologie médicale par la réappropriation du téléphone mobile. D'ailleurs, au milieu des années es 2010, « le téléphone portable s'est immiscé dans toutes les activités humaines, qu'elles soient privées, publiques, à but lucratif ou non »³⁹. Outil de relance, de mise en visibilité, de connexion, de liberté individuelle, d'expression collective, de mise en perspective, de mise en valeur, le téléphone mobile apparaît aussi comme un objet rituel par la Démocratisation de ce secteur, le téléphone mobile s'imbrique aisément dans des domaines inattendus tels les nouvelles formes d'économie (formelle et informelle), l'orientation de la concurrence, le suivi académique des apprenants, la supervision des entreprises et la régulation dissociabilités. Son utilisation atteste du dépassement du stade de simple objet technologique vers celui d'objet socio-économique.

La région de Diffa

Depuis le 6 février 2015, la situation humanitaire et sécuritaire s'est considérablement dégradée dans toute la région de Diffa⁴⁰, avec les attaques meurtrières de Boko-Haram, consécutives à la décision d'envoi de troupes au Nigeria, notamment par le Niger et le Tchad. Ces attaques ont entraîné, non seulement, un nombre considérable de morts et de blessés tant qu'au sein des forces de défense et de sécurité que de la population civile ; mais aussi, un climat généralisé de psychose se traduisant notamment par un départ massif des habitants de plusieurs localités de la région, notamment ceux de Bosso et Diffa. Les attaques de Boko-Haram ont conduit également le gouvernement nigérien à décréter l'état d'urgence dans toute la région de Diffa. Au début du mois de février 2015, alors que le gouvernement peine à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce plan d'urgence, les insurgés de Boko-Haram ont lancé des attaques contre la commune de Bosso et la ville de Diffa. En réponse à ces attaques, le gouvernement nigérien a décidé, le 10 février 2015, de décréter l'état d'urgence sur l'ensemble de la région de Diffa dans le but de lutter contre le groupe Boko-Haram opérant désormais en territoire nigérien⁴¹.

« L'état d'urgence est une mesure d'exception prévue par la constitution du 25 novembre 2010 et régie par la loi N°98-24 du 11 Août 1998 ; il est déclaré « soit en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'indépendance de la nation, l'intégrité du territoire et à l'ordre public, soit en cas d'événement présentant, par leur nature et leur gravité, le caractère de calamité publique »

³⁸ A. Laine, op.cit., p. 41

³⁹ Alain KIYINDOU, Kouméalo ANATE, Alain CAPO-CHICHI, dirs, *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*, Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Études africaines, p 135

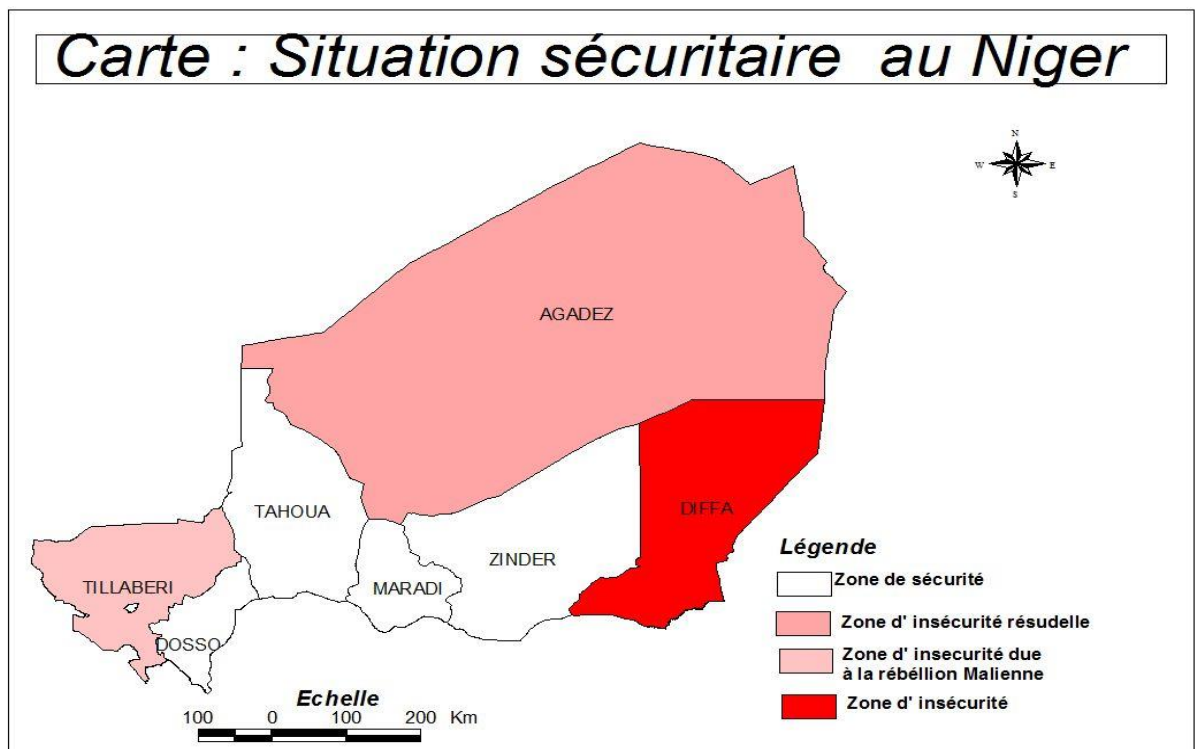
⁴⁰ Située à l'extrême Est du Niger, la Région de Diffa est l'une des régions les plus vastes du Niger. Elle est frontalière des régions du Kanem et de Bol au Tchad, et des États fédérés de Borno et de Yobe au Nigeria. La population de la région est estimée à 593 821 habitants, auxquels sont venus s'ajouter quelques 150 000 réfugiés et retournés fuyant les exactions des insurgés de Boko-Haram et de l'armée nigériane

⁴¹ http://survie.org/IMP/rapport_final_etat_urgence_diffa

Dans la région de Diffa, des actes administratifs ont été pris par les pouvoirs publics, soit pour restreindre la mobilité des combattants islamistes : l'interdiction de circuler à motos de jour comme de nuit sur l'ensemble du territoire de la région de Diffa ; l'interdiction formelle de l'exportation vers les marchés nigériens du poivrons et du poisson produits localement ; le rationnement, voire l'interdiction de vente des hydrocarbures dans les bidons et autres récipients de fortune ; l'immobilisation de tous les véhicules et camions de transport portant immatriculation du Nigéria ; interdiction pour tout véhicule exceptée ceux des Forces de Défense et de Sécurité de circuler de 18 heures à 7 heures du matin et enfin l'instauration d'un couvre-feu de 18 h à 6 h du matin.

Cependant l'un des grands sujets de préoccupation porte sur la disponibilité et l'accessibilité des services publics, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation la situation dans ces secteurs était déjà préoccupante avant les attaques des insurgés de Boko-Haram et la proclamation de l'état d'urgence ; elle s'est notoirement dégradée en raison du climat d'insécurité et des mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence. Le ralentissement des activités économiques ne permet plus aux ménages de disposer de ressources suffisantes pour accéder à certains services essentiels tels que les soins de santé ; tandis que la fermeture de fait de plusieurs écoles, en raison de l'absence des enseignants sur place, fait planer le risque d'une année blanche pour beaucoup d'élèves.

Figure : Carte situation sécuritaire au Niger



Source : Base de données Niger

Date : 16/02/2016

Réalisateur : Nassirou Djibril

Source : Base de données Niger

UNE RAPIDE TRANSFORMATION DES USAGES DU TELEPHONE MOBILE DANS LA REGION DE DIFFA

Ce que la téléphonie mobile nous enseigne, c'est que la rencontre global/local n'est pas fortuite. Elle se produit et se réalise grâce à un ensemble de déterminants dont l'une des caractéristiques est l'expansion du marché. C'est cette expansion qui explique le transfert de technologie⁴². Nos modes de vie et de consommation se trouvent profondément transformés par le développement rapide des technologies mobiles et d'internet en raison de la nature même de ce « medias à tout faire », qui permet à la fois s'accéder aux œuvres du passé le plus lointain, de diffuser et de partager ses propres images, textes ou musiques, de communiquer de vive voix ou par écrit et d'accomplir certaines tâches les plus triviales de la vie quotidienne. Les technologies mobiles et plus particulièrement la téléphonie mobile est vue comme l'un des secteurs les plus florissants en Afrique (Chevalier & Ouedraogo, 2003). Depuis plus d'une dizaine d'années, Chevalier & Ouedraogo, se référant à l'Union Internationale des Télécommunications, indiquent qu'en Afrique sub-saharienne, le nombre de titulaires d'une ligne GSM a connu une croissance de plus de 800% entre les années 2000 et 2015. Les interdictions relatives à l'état d'urgence ont augmenté le taux de pénétration du téléphone mobile dans la région. Cette pénétration s'est accompagnée par une diversification des usages au sein de la population. Dans la communauté urbaine de Diffa presque huit individus sur dix possèdent un téléphone portable. Dans les zones rurales L'utilisation du téléphone est plus orientée vers un désir de s'informer, de donner des renseignements que de participer à des forums sur les réseaux sociaux. L'état d'urgence en vigueur modélise les pratiques culturelles de la population. En effet, l'économie publique est paralysée, laissant à l'imagination populaire un champ d'action élargi. C'est donc grâce à l'imagination populaire que naissent des organisations comme les mutuelles d'entraide et diverses associations civiques. Chacune de ces créations sociales prend la relève d'une institution étatique en panne. Le cas le plus éloquent de la déroute du secteur public est celui du système de crédit bancaire quasi inexistant et dont les tontines, '*Foyandi ou Adatché*'⁴³ en langue Kanuri, ont pris la relève. En fait, les tontines jouent aujourd'hui un rôle de premier plan dans la région dans les domaines économique et socioculturel. Socialement, l'importance des tontines n'est plus à démontrer puisqu'il s'agit là d'un rassemblement de personnes pour des échanges d'idées, une sorte de club de rencontres pour le partage des joies familiales, un groupe de soutien pour les moments difficiles et un réseau. C'est pour cela qu'on pense que les tontines permettent avant tout la solidarité collective, ce qui évite aux gens de s'exclure socialement parce que là-dedans, on recherche également la renommée et la stabilité sociale. En outre, il convient de souligner que, parmi les innombrables groupements qui fleurissent dans la région figure le mouvement tontinier. Il permet aux citoyens qui ont un pouvoir d'achat dérisoire d'avoir une sorte de caisse de prévoyance à laquelle les gens adhèrent en prévision de difficultés qui peuvent survenir, par exemple au plan familial. En effet, le besoin de sécurité face aux différents risques sociaux a rendu nécessaire le recours aux tontines, celles-ci devenant de puissants moyens de couverture. Pour Fannata, Ménagère dans Commune 2 de Diffa, Jadis par le biais de la tontine, elle peut épargner des fonds soit pour un investissement à court ou à moyen terme, soit pour un événement prévu ou pour parer à

⁴² Alain Kiyindou, Jean Chrétien Ekambo, Ludovic-Robert Miyounda, « Communication et dynamiques de globalisation culturelle » Edition l'Harmattan, P33

⁴³ Les *Foyandi ou Adatché* (tontines) y sont des associations de personnes liées par un point commun (membre d'une même famille, d'un même quartier, ou encore d'une même ethnie qui font des versements réguliers, en nature ou en argent, et dont le total est distribué à tour de rôle aux membres de l'association

l'imprévisible, de manière collective ou individuelle, et ce dans un contexte d'extrême pauvreté matérielle. Elle souligne que le contexte sécuritaire à restreint, voire fait disparaître ses rassemblements pour la collecte de la tontine. Leurs échanges alliant images et paroles se font plus avec l'internet à travers leur Groupe WhatsApp. Ainsi chaque femme confirme sa participation et transfère sa contribution à la présidente du Groupe. À la vue des échanges elles abordent aussi plusieurs questions d'intérêt général sur la santé, l'éducation et aussi le commerce.

Les usages des téléphones mobiles sont fonction de la zone de résidence et surtout du niveau d'appropriation. De nos jours, on observe des évolutions dans l'appropriation chez les utilisateurs des téléphones portables. Les études récentes soulignent une forte augmentation du nombre de personnes qui utilisent des téléphones mobiles connectés à l'internet depuis les années 2008 (Chéneau-Loquay, 2011). Selon cette auteure, l'engouement actuel des populations des pays du sud en ce qui concerne les utilisations du téléphone portable semble un signe indéniable de la réussite de l'Afrique, mais il est aussi un manque d'une complexité et des inégalités dans les appropriations des TIC, lesquelles appropriations inscrites dans une matrice sociale, culturelle, économique et politique (2011). Yvonne Mignot Lefevre⁴⁴ constate que les équilibres sociologiques d'une communauté, celle d'un village, d'une entreprise, d'un quartier constituent une merveille. Des individus de caractère différents, vivant des situations familiales et matérielles dissemblables, s'organisent, s'éduquent, se portent secours, construisent, se disputent, se réconcilient, fondent des concepts fédérateurs : éducation, solidarité, culture, constitution, police etc... Ces valeurs considérables constituent leurs patrimoines organisationnels. Le téléphone mobile modifie, redynamise le patrimoine organisationnel d'une société. Le mobile Learning, l'e-commerce, e-agriculture, les réseaux sociaux transforment nos pratiques culturelles. Les échanges, L'environnement socio-économique et culturelles crée et modifie les usages. Un pourcentage conséquent des usagers utilise leurs téléphones portables pour services bien déterminés. Par contre, une partie des individus utilisent ces technologies pour des services récréatifs et une navigation générale sur le Webb. Si les téléphones portables ne sont pas nécessairement moins chers par rapport aux téléphones fixes (Chéneau-Loquay, 2001), ils sont moins exigeants et permettent plus de faciliter les usages. Comme l'indique Dibakana (2002), ce média, comme son nom l'indique (téléphone portable) a été promu par ses spécificités d'usages ; lié au corps, il est utilisable n'importe où, n'importe quand, etc. Les téléphones fixes restent essentiellement localisés dans des ménages qui les avaient installés avant la prolifération de ceux portables, mais aussi dans des bureaux administratifs ou des entreprises.

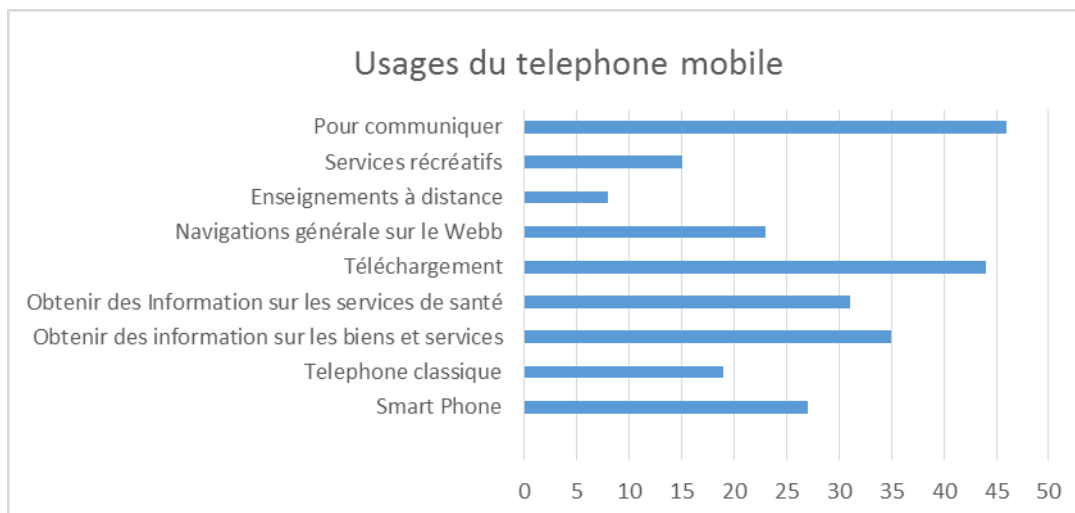
⁴⁴Yvonne Mignot Lefevre « Communication et dynamiques de globalisation culturelle » Edition l'Harmattan, P65

Tableau : Usage des téléphones mobiles dans la région de Diffa

		Total
Smart Phone	27	50
Téléphone classique	19	50
Obtenir des informations sur les biens et services	35	50
Obtenir des Information sur les services de santé	31	50
Téléchargement	44	50
Navigations générales sur le Webb	23	50
Enseignements à distance	8	50
Services récréatifs	15	50
Pour communiquer	46	50

Source : Maman SILLIMANA

Figure 2 : Pourcentage des usages du téléphone mobile dans la région de Diffa



Source : Maman SILLIMANA

LE MOBILE SECURITY (M-SECURITY) : UNE ALTERNATIVE POUR LA COMMUNICATION DANS LES ZONES DE CONFLIT ARMEE

Ces dernières années, la sécurité est devenue une question tout à fait centrale. Confronté à une multitude de menace potentielles allant du terrorisme et des virus informatiques à la fraude et au crime organisé, le monde est perçu par beaucoup comme de plus en plus dangereux. De ce fait, la sécurité retient davantage l'attention et la demande de biens et de services dans ce domaine connaît une progression constante, ce qui donne naissance à une palette large et diversifiée d'activités économiques tant publiques que privées, Qui composent l'économie de la sécurité émergente. Le vocable « économie de la sécurité » est, comme le concept qu'il dénote, relativement neuf. Il tente de décrire le kaléidoscope des activités dont

l'objet est de prévenir ou d'atténuer le risque d'atteintes délibérées à la vie et aux biens. Dans son acception la plus large, il peut englober la défense et le contre –espionnage, les forces de polices, les polices privées, le gardiennage armé et le fournisseur de technologies de sécurité ; dans un sens plus étroit, il peut se limiter aux dépenses privées de sécurités de personnes et des entreprises. Pour les besoins de la présente publication, nous considérons l'économie de la sécurité ; comme le domaine recouvrant essentiellement le secteur de la sécurité et ses interfaces avec les activités sécuritaires des pouvoirs publics et de leurs instances

Le souvenir des trois attaques pour le seul mois de décembre 2016 est encore vif dans les esprits des habitants. Depuis la ville est quadrillée par un impressionnant dispositif de sécurité : des gendarmes casqués vêtus de gilets pare-balles, doigt sur la gâchette, inspectent les véhicules entrants et sortant dans les communes. Dans la commune rurale de *Toumour*, petite ville située à presque 1 700 km au sud-est de Niamey, la capitale nigérienne, le nombre d'habitants pris en charge par le Centre de Santé Intégré (CSI) a augmenté de 200% en moins de deux ans, passant de 11 000 à 32 000 personnes. Des milliers des personnes apeurées menacées se sont réfugiés à *Toumour* et ont besoin d'une prise en charge médicale régulière. Mais ce n'est pas tant l'afflux des malades que la crainte d'un attentat de suicide commandité par Boko-Haram qui effraye la petite équipe soignante dirigée par l'infirmier d'État Hassane, « Major » Hassane dans le jargon médical local. Au CSI de cette petite ville distante de 100 km de Diffa, capitale de la région est du Niger, le patient arrive sans rendez-vous et n'a pas besoin de décliner son identité, ni même de subir une fouille à l'entrée. Chaque matin, de longues files se forment dans la petite cour du centre médical, faisant craindre que des « kamikazes » envoyés par Boko Haram soient cachés parmi les patients.⁴⁵

« Chaque matin, c'est la peur au ventre que nous traversons les haies de 200 à 300 malades. On ne sait pas qui est qui, des éléments de Boko Haram peuvent s'y être glissés. On vit avec cette psychose », explique avec une pointe de fatalité le major Hassane.

Pour la petite équipe soignante, l'immense défi consiste à concilier la poursuite des soins avec les impératifs de sécurité. « *Chaque jour que Dieu fait, nous avons besoin de recharger notre moral, de nous dire qu'il faut rester confiants et oublier les risques* », lâche le major Hassane, assis devant son bureau. La prise en charge des urgences relève, la nuit tombée, d'un protocole bien strict que les patients doivent respecter à la lettre. Quelle que soit l'urgence, le malade doit d'abord téléphoner au Chef de village ou un membre du comité de gestion ou se présente à eux. « Le chef de village m'informe par téléphone ou m'envoie un vocal WhatsApp. Quand ce relais arrive à mon logement de fonction et qu'il s'annonce je m'assure que c'est bien la voix que je connais. Alors seulement je conduis le malade au CSI. Dans aucun cas, il est hors de question que j'ouvre ma porte », détaille le major Hassane. Car les assassinats avec arme blanche ou par balle n'épargnent personne. A cette peur permanente s'ajoute la cadence de travail⁴⁶. Alors qu'elles s'achevaient à 11 heures du matin avant

⁴⁵ <http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/19/a-toumour-dans-le-sud-du-niger-comment-soigner-sous-la-menace-de-boko-haram>

⁴⁶ Pas même le personnel médical. Faute d'avoir pu supporter cette pression, l'adjoint du major Hassane a démissionné à la fin de l'année 2016.

l'arrivée de Boko-Haram, les consultations durent désormais toute la journée. Le major du centre de santé médical et sept autres personnes travaillent à flux tendu. Outre la prise en charge des pathologies respiratoires liées au vent, à la poussière et à la chaleur, de la malnutrition chez les enfants et d'autres maladies « de la promiscuité », le Centre de Santé Intégré assure aussi le suivi des grossesses et accouchements. Pas question, toutefois, pour l'équipe médicale de s'épuiser avec les cas les plus graves. « Nous ne pouvons garder ici un malade sous observation au-delà de soixante-douze heures. S'il n'y a pas d'amélioration, nous organisons son évacuation vers l'hôpital régional de Diffa », détaille un membre de l'équipe. Une évacuation pas si simple à réaliser. Il faut affréter l'unique ambulance offerte au CSI par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef), tenir compte du couvre-feu en vigueur à *Toumour* et des risques d'attentat sur la route. L'infirmier informe d'avance les détachements opérationnels de l'Armée qu'une évacuation sanitaire est en cours. Dans la communauté urbaine de Diffa, le téléphone portable constitue le seul moyen de communication une fois la nuit tombée. La prise en compte des urgences médicales d'un Centre de Santé Intégré vers un autre de centre de référence dénote d'un parcours de combattant de l'avis du Médecin, responsable de l'hôpital. Le patient informe d'avance le chef du quartier ou le comité de Vigilance qui informe les responsables militaires qu'une évacuation est en cours dans une zone bien déterminée. Le responsable militaire confirme les informations et donne des instructions aux différentes patrouilles militaires pour sécuriser l'évacuation vers le Centre de référence. Les réseaux sociaux permettent de garder, de redynamiser les liens sociaux entre les différentes couches sociales de la région. Pour *Abakkar*, Responsable d'une Institution de Micro Finance : « Avec la connexion internet 3G, nous utilisons des applications comme WhatsApp ou Facebook pour échanger des images et des informations avec la famille, des amis à travers des groupes que nous avons créés ». Les mesures administratives relatives à l'état d'urgence restreints uniquement leurs mouvements à certaines heures mais n'interdit aucunement des échanges via leurs téléphones portables. La participation citoyenne des usagers par les renseignements est d'une importance capitale dans la sécurisation de la région de l'avis d'un Commandant d'un détachement militaire.

LES LIMITES DES USAGERS DES TELEPHONES MOBILES EN ZONES D'URGENCE

La diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication dont l'internet et la téléphonie mobile suivent un rythme rapide dans la dernière décennie à la fois dans les pays industrialisés et dans les pays en voie de développement. Ces évolutions sans précédents dans l'histoire des technologies ont fait craindre que les non équipés par choix ou par contrainte risquent une marginalisation croissante d'un point de vue économique et social. Ainsi, un clivage séparerait les connectés (have) des non connectés (have not). Les individus disposant des TIC peuvent ainsi avoir une meilleure information et surtout des externalités positives associées. En revanche les non équipés admettent une information moins riche et ne bénéficient pas d'externalités liées aux TIC. Les connectés se trouveront inclus dans un réseau relationnel, de savoir, de connaissance, alors que ceux qui ne le sont pas risquent d'en être exclus. Au sens strict la fracture numérique désigne les inégalités d'accès à l'internet. Outre la fracture en zone géographique, des micros fractures existent au sein d'un même territoire en fonction du genre, de l'âge, du niveau d'instruction, du revenu etc. Pour Alain Kiyindou la fracture numérique est la traduction de l'expression américaine « digital divide » et constitue un phénomène de polarisation par rapport à la dimension universelle de la mise en œuvre de

la société d'information. Elle est donc un outil permettant de marquer, du moins sur le plan communicationnel, la distance entre le local et le global, c'est-à-dire, la difficulté pour certaines localités de s'insérer dans cette globalité qui serait la société planétaire⁴⁷. Adel Ben Youssef identifie dans la littérature quatre dimensions de la fracture numérique. La première est centrée sur les inégalités économiques et sociales liées à l'accès aux équipements et aux infrastructures (fracture de premier degré). La deuxième attribue les fractures numériques aux usages liés aux TIC. Les inégalités se manifestent avec les usagers qui sont faits par les individus et par les groupes sociaux. La troisième concerne l'efficacité des usages. En d'autres termes, pour des taux d'équipements identiques, certaines nations, certains individus, augmentent leurs performances plus rapidement que d'autres. Le quatrième type de littérature, développant une thèse qui nous intéresse plus particulièrement, renvoie aux modalités d'apprentissage dans une économie fondée sur la connaissance. »³⁵. Au-delà des inégalités d'accès au numériques, cette fracture dite cognitive sépare les pays du sud et ceux dit développés

Cette notion a été introduite pour inviter les décideurs de tous pays à « ouvrir la voie à une forme intelligente de développement humain et durable ». Le *“mobile Security”* constitue une forme intelligente de prévention de conflit.

CONCLUSION

En rendant médiatiquement proche ce qui est physiquement lointain, les télécommunications nomades définissent une nouvelle dimension dans laquelle les échanges se déclinent sous le mode de l'insanité. Le développement de la téléphonie mobile connaît une étape importante et des succès indéniables sont observables dans la région de Diffa. Les limites de son développement sont encore celles de l'électrification qui reste localisée au niveau des grands centres du pays. Cependant dans les zones rurales les usagers utilisent des centres de recharges solaires pour alimenter en énergie leur téléphone. Au-delà de la facilitation des utilisateurs des téléphones mobiles, sans électricité chez eux, cette option permettrait l'épanouissement dans les usages de la téléphonie mobile, mais aussi l'expansion de l'internet qui, lui reste dépendante.

Les progrès de la téléphonie mobile, loin devant les autres technologies de communication et les médias, semblent avoir été possibles par le fait que cette technologie ne nécessite pas de forts débits de connexion pour la recharge en électricité des batteries. Ses effets sont beaucoup plus marqués au niveau social que sécuritaire.

⁴⁷ Alain Kiyindou, Jean Chrétien Ekambo, Ludovic-Robert Miyounda, « Communication et dynamiques de globalisation culturelle » Edition l'Harmattan,

BIBLIOGRAPHIE

Alain Kiyindou, Jean Chrétien Ekambo, Ludovic-Robert Miyounda, « Communication et dynamiques de globalisation culturelle » Edition l'Harmattan,

Alain Kiyindou, « Quand l'Afrique réinvente le téléphone » Edition l'Harmattan,

N. Guy, op.cit. pp.71-72 et K.F.SALL. – L'impact socio-économique des NTIC sur la population urbaine : cas de la téléphonie mobile dans la commune II du district de Bamako. – Université de Bamako : Mémoire de Maîtrise : Sociologie. 2004-2005, p.42

A. Chéneau-Loquay & P. Diouf, « Comment développer les usages des nouvelles technologies de l'information et de communication pour les besoins de l'échanges », Rapport de mission exploratoire du Sénégal, du 10 au 24 avril 1998 et Annie Chéneau-Loquay, « Comment les NTIC sont-elles incompatibles avec l'économie informelles en Afrique. », *ibid.*

M.Mariko. – L'impact de l'avènement du téléphone mobile sur les comportements sociaux : cas de la commune IV (Hamdallaye et FLASH). – Université de Bamako : Mémoire de Maîtrise : Sociologie., 2002-2003, p. 15

A. Chéneau-Loquay, « Comment les NTIC sont-elles incompatibles avec l'économie informelles en Afrique. », op. cit. p. 11

Boyera, S. (2007). The Mobile web to bridge the digital divide. In IST – Africa Conference (p. 9-11). http://www.w3.org/2006/12/digital_divide/IST-africa-final.pdf

Chéneau-Loquay, A. (2001). Les territoires de la téléphonie mobile en Afrique. *Network and communication Studies*, 15 (1-2), 121-132.

Chéneau-Loquay, A.(2011). Annie Chéneau-Loquay, « le projet d'appui au désenclavement numérique », Les cahiers de NETSUDS [En ligne], Netsuds n) 4, Numéros intégrals, mise à jour le 09/05/2011.

<http://revues.mshparisnord.org/netsuds/index.php?id=349>

Chevalier, J.-M.,& Ouégraogo, N. (n.d.). Le micro-capitalisme : le rôle des nouvelles technologies d'information et de communication (NTICs) dans le développement économique.

http://licercladeseconomistes.osso.fr/IMG/pdf/JM_ChevalierN_Ouedraogo.pdf

Diagne, A., & Ly, M.A.H. (2009, October 7). L'adoption des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les ménages africains au sud du Sahara/ analyse comparative à partir des micros données. *Proceedings*.

<https://smartech.gatech.edu/handle/1853/35499>

Dibakana, J.-A. (2002). Usages sociaux du téléphone portable et nouvelles sociabilités au congo. *Politique africaine*, N°85 (1), 133-150. doi : 10.3917/polaf.085.0133.

Caroline Dulau. – Systèmes de communication et réseaux du grand commerce à Kayes au Mali. – Mémoire de Maîtrise : Géographie : Université de Pau et des pays de l'Adour, 2000-2001, p. 27

Mézouaghi, *Insertion des TIC au Magreb : une approche socioéconomique*, Paris aisonneuse et Larose, 2007.

A. Chéneau-Loquay, « Entre leurre et miracle »,

E.Obadare, "Playing Politic whith the Mobile Phone in Nigeria: Civil Society, Big business of the State", in: *Review of African Economy*, vol. 33, n°107, march 2006, pp. 93-111.

Philippe Breton et Serge Proulx « l'explosion de la communication » Edition La Découverte PP270

Seydou Magassa, « Mobilité Sociale et marché de la téléphonie mobile dans le district de Bamako », Mémoire, 2009,

<http://mobileafricarevisited.files.wordpress.com/2009/09/memoire-seydou-magassa1.pdf>

Claver Nizinbéré, Concilie Nwayiba et Neema Dayishimiye (2013) « Le téléphone mobile au Burundi : entre contraintes infrastructurelles et ingéniosité publique ». <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article267>

Alternative espace citoyen « Rapport de mission sur l'état d'urgence dans la region de diffa »

http://survie.org/IMP/rapport_final_etat_urgence_diffa